



RAPPORT DU JURY

2
0
2
4

Concours
Masseurs-Kinésithérapeutes et Orthophonistes
Territoriaux



SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU CONCOURS	2
1.1.	Calendrier.....	2
1.2.	Nombre de postes ouverts	2
1.3.	Composition du jury.....	2
2.	PROFIL DES CANDIDATS.....	3
2.1.	Répartition Géographique	3
2.2.	Répartition Femmes/Hommes	3
2.3.	Répartition par tranche d'âge.....	3
2.4.	Préparation des candidats	3
3.	EPREUVE ORALE D'ADMISSION	4
3.1.	Nature de l'épreuve orale d'admission	4
3.2.	Principaux chiffres de l'épreuve orale	4
3.3.	Résultats de l'épreuve orale	4
4.	OBSERVATIONS DU JURY	4

1. PRESENTATION DU CONCOURS

1.1. Calendrier



1.2. Nombre de postes ouverts

Le Centre de Gestion de la Marne a été désigné organisateur de ce concours pour l'Interrégion Est, des Bouches du Rhône, de l'Indre et Loire et de la Gironde, des Landes, du Nord et le Centres Interdépartemental de la Petite Couronne.

SPECIALITES	Nombre de postes
Ergothérapeute	18

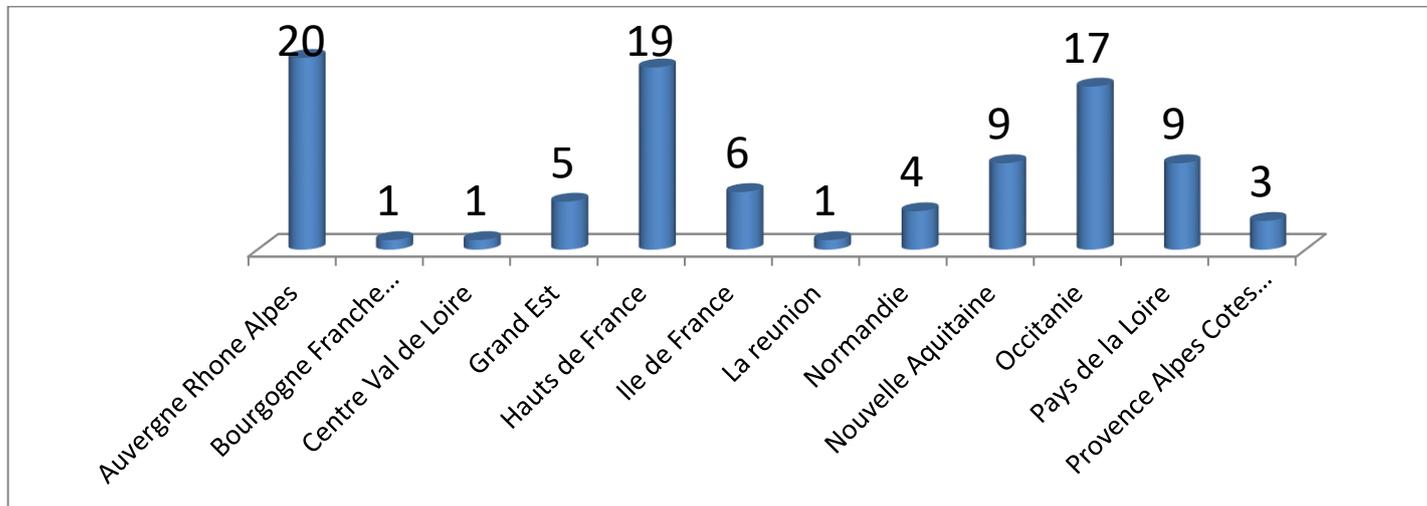
1.3. Composition du jury

Elus locaux		Fonctionnaires Territoriaux		Personnalités Qualifiées	
Madame Marie-Laure WERBROUCK	Présidente du Jury, Maire de Vélye	Madame Angèle GEIMER	Puéricultrice hors classe, Directrice de crèche Les Petits Petons, Mairie de Fagnières (51)	Madame Elodie VIVIER	Ergothérapeute, Evaluatrice à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Marne (51)
Monsieur Lionel JOPPE	Maire de Dampierre au Temple (51)	Monsieur Damien COLLARD	Directeur Territorial, Directeur de l'Autonomie au Conseil Départemental de la Marne (51), Représentant du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (51)	Monsieur Jean-Claude LAUVAUX	Cadre de santé paramédical, Directeur adjoint à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Marne (51)
Madame Carole CHOSROES	Adjointe au Maire, Mairie Courtisols (51)	Monsieur Christophe GERARDOT	Attaché Territorial, Responsable du pôle prestation de compensation du handicap, à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Meurthe-et-Moselle (54)	Madame Daisy HUARD	Ergothérapeute à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Marne (51)

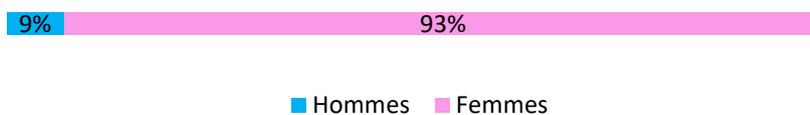
2. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

2.1. Répartition Géographique

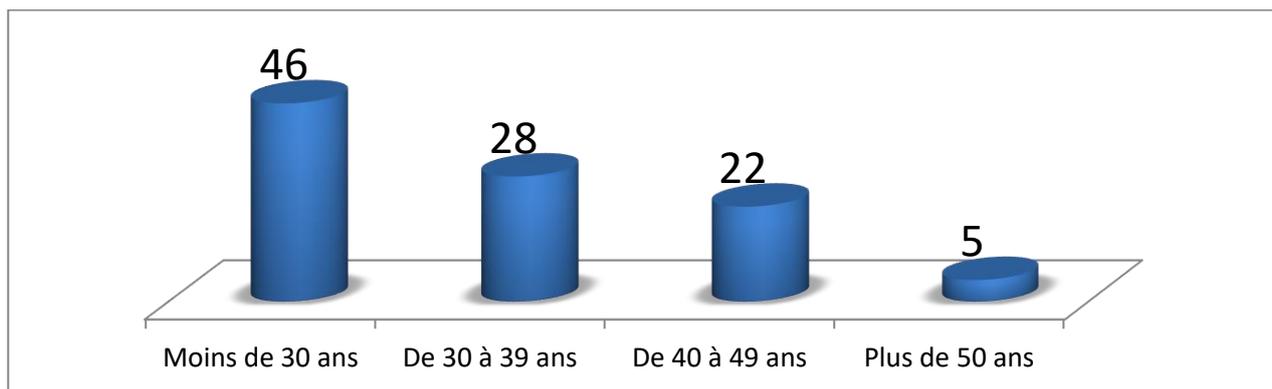
Répartition géographique des candidats présents par départements



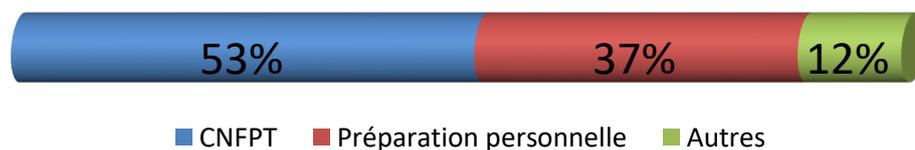
2.2. Répartition Femmes/Hommes



2.3. Répartition par tranche d'âge



2.4. Préparation des candidats



3. EPREUVE ORALE D'ADMISSION

3.1. Nature de l'épreuve orale d'admission

Epreuve orale d'admission du concours

Le concours d'accès au cadre d'emplois des pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes, techniciens de laboratoire médical, manipulateurs d'électroradiologie médicale, préparateurs en pharmacie hospitalière et diététiciens territoriaux comporte l'épreuve suivante :

Une épreuve orale d'admission consistant en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation, son parcours et son projet professionnels, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel territorial au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 25 minutes, dont dix minutes au plus d'exposé).

3.2. Principaux chiffres de l'épreuve orale

L'épreuve orale s'est déroulée au siège du Centre de Gestion de la Marne, situé 11 rue Carnot à Châlons-en-Champagne et à l'Annexe du Centre de Gestion de la Marne, au Pôle Santé et Prévention situé 6 rue Sainte-Marguerite à Châlons-en-Champagne, du 13 au 16 mai 2024 inclus.

Spécialité Ergothérapeute

	Nombre de candidats au concours
Nombre de postes	18
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale	101
Absentéisme en %	17 %

3.3. Résultats de l'épreuve orale

Pour le concours sur titres, spécialité « Ergothérapeute », le seuil d'admission a été fixé par le jury à 18.2 sur 20.

Note la plus basse	Note la plus élevée	Nombre d'admis
2.5	19.10	18

4. OBSERVATIONS DU JURY

A l'issue de l'épreuve orale d'admission de ce concours, les membres du jury ont formulé les remarques suivantes :

Les candidats doivent davantage soigner leur présentation et valoriser les compétences acquises.

Ils constatent aussi un manque de connaissances sur l'environnement territorial, y compris sur leur propre collectivité.

La Présidente du jury



Madame Marie-Laure WERBROUCK